

**ITINÉRAIRE DE  
RANDONNÉE PÉDESTRE**

-  1h30
-  3.4 km
-  130 m
-  130 m
-  Boucle
-  Itinéraire Balisé

**SENTENAC-D'OUST**

La Soumère  
Tél : **05 61 96 26 60**  
<https://www.tourismecouseranspyrenees.com/>

## Les Passeurs

**Départ :** La Soumère - Altitude : 830m - Point culminant : 960m  
TPP 25 IGN 20480T Aulus les Bains -Mont Valier

Balade historique sur le Chemin de la Liberté et superbe panorama sur les montagnes du Haut-Couserans.

**BALISAGE : Itinéraire balisé en jaune**

**NATURE DU TERRAIN : Terre - Revêtement dur (goudron, ciment, plancher)**

0.00 A- prendre la piste légèrement caillouteuse jusqu'à une 1ère bifurcation

0.30 B- (départ à droite d'une piste herbeuse vers Escots), continuer sur 50 m.

C- col de l'Artigue : prendre la 1ère à gauche (150 m. après au droit d'une grange une croix à la mémoire d'un passeur tué pendant la 2ième guerre) le sentier s'élève progressivement puis en décrivant une grande courbe et arrive à

1.15 D- col de Catchaudégué : où vous prenez à gauche la route pour revenir à votre point de départ

1.30 fin-

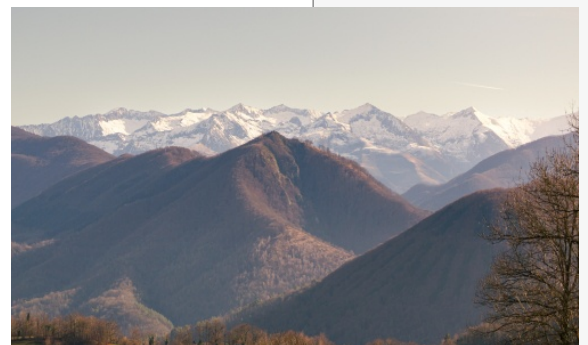
Circuit N°5b :

0.00 C- départ de la variante à la 2ième à gauche : suivre la piste (remarquez à son début un amoncellement de blocs rougeâtres à votre gauche, il s'agit de marbre extrait de la carrière située au sommet)

0.10 E- à la 1ère bifurcation tournez à gauche

0.30 F- laissez le départ de sentier à droite, continuez à monter jusqu'à l'ancienne carrière

0.35 G- là montez à droite le petit sentier jusqu'au



© Maritchu Saint-Pé-Téqui



© Maritchu Saint-Pé-Téqui

0.45 Sommet-Point de vue : redescendre jusqu'à la carrière (10mn) puis au croisement précédent(F)  
0.50 F- prendre cette fois le petit sentier qui descend à gauche jusqu'à un petit col avec une grange  
1.10 H- Plantach : vous rejoignez la piste et l'empruntez à droite vers E (1h25) puis continuez la descente jusqu'au  
1.30 C- Col de l'Artigue

Circuit N°5c (1 h.10 AR) VTT,Cheval:

0.00 B- descendre à gauche la piste herbeuse qui se finit par deux lacets avant de retrouver  
0.25 I- le GR Pays, tourner à gauche, le chemin chemine à la limite entre bois et pâtures communales et aboutit au  
0.50 J- hameau d'Aurac : suivre à gauche la petite route puis la piste qui vous reconduit au  
1.10 C- Col de l'Artigue